

La Commission Handicap Fédérale (CHF)



Un bref historique

La Commission Handicap Fédérale (CHF) débute en 2007 par une réflexion initiée par MC Verne et JP Pigeau.

La CHF s'adosse à la toute nouvelle loi du 11 février 2005 **pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.** ■

Une finalité

Son rôle est de proposer l'Aïkido aux personnes en situation de handicap, de leur permettre de progresser en découvrant les bienfaits de la pratique. En amont, il s'agit de former les enseignants, de soutenir ces enseignants qui, en situation, vont accompagner les pratiquants, de préférence en milieu valide, ou en lien avec les structures.

Cette dynamique s'appuie principalement sur le réseau fédéral (clubs, CODEP, ligues, Commission Nationale Handicap), et plus ponctuellement sur des échanges extérieurs. ■

Un état des lieux

Fin 2008, Raymond Solano, membre du Comité Directeur Fédéral, se charge de la coordination de la CFH. Un recueil d'informations, via un questionnaire adressé à tous les Présidents de Ligues, permet un bilan sur la place du handicap dans l'Aïkido :

- 89% des Présidents ont estimé que le handicap a toute sa place dans l'Aïkido ;
- 70% d'entre eux étaient intéressés par ce projet ;
- 74% pensaient s'y investir ;
- 85% pensaient ce projet utile.

En revanche, à la question « Prévoyez-vous de créer une Commission Handicap de Ligue ? », 69% avaient répondu non. Cela signalait très

sûrement le désir de faire quelque chose, mais aussi la complexité à s'emparer du sujet.

Plusieurs pistes de réflexions structurent la rédaction d'un pré-projet fédéral "Etude, réflexions, observations et suggestions sur les motivations d'une démarche fédérale vers le handicap..." suivi d'une enquête sur le handicap conduite auprès de nos cadres et licenciés pour mieux envisager le handicap dans l'espace fédéral (voir site FFAB). Des contacts réguliers avec le Pôle Ressources National Sports et Handicaps de Bourges, la DRJSCS, les comités Sports Adaptés et Handisport de Midi-Pyrénées ont complété ce recueil de données. ■

Un projet qui devient réalité

Une autre olympiade, une autre étape, avec une nouvelle équipe, composée de Magali Boussac, Eric Havez, Bertrand Bidault et de Raymond Solano en qualité de coordonnateur.

Deux CEN, initiés au handicap, JP Pigeau et MC Verne, soutiennent l'équipe.

Un module de formation est élaboré, puis présenté et validé en Comité Directeur Fédéral, en 2014. Il s'agit d'une formation 100% FFAB assurée et coordonnée par la Commission Nationale avec de possibles intervenants extérieurs. Lors de la saison dernière, ce projet sera testé deux fois au cours de stages dédiés au handicap, à Nancy. Nous pouvons remercier la Ligue de Lorraine pour son engagement et son soutien et, plus particulièrement, Patrick Froger, responsable de la Commission Handicap Régionale.

L'Aïkido est accessible aux personnes en situation de handicap, que ce soit visuel, auditif, mental ou psychique. Elles peuvent déjà bénéficier de cours existants, spécifiques ou ouverts à tous, dans nos clubs. Pour développer cet axe, les ligues et les clubs peuvent se rapprocher d'organismes dédiés à ces différents publics, leur proposer une rencontre, une démonstration, parfois établir une convention avec eux.

Il convient aussi d'identifier le club comme club accueillant du public handi car l'inscription du licencié handicapé peut être autonome. ■

La Commission Handicap Fédérale (CHF)

Un enseignement en direction du public avec handicap

Cette formation s'adresse en priorité aux enseignants intéressés pour accueillir un public de personnes handicapées en milieu valide, voire ceux qui désirent proposer un cours handi dans leur club.

Il s'adresse également aux cadres et enseignants qui souhaitent redécouvrir l'Aïkido d'une façon plus tactile, plus sensible, plus intuitive aussi.

En stage, les enseignants développent des compétences à gérer des personnes en situation de handicap :

- élaborer un cours d'Aïkido en présence d'un public handi en prenant en compte sa nature particulière
- réfléchir et trouver des moyens adéquats pour pratiquer et progresser en Aïkido
- obtenir une information minimale, mais nécessaire, sur la nature du handicap, ses principales causes, ses effets et sa prise en charge spécifique. ■

...à terme

La formation pourrait s'adresser à toute personne titulaire au minimum d'un BF ou, selon expérience avérée, pour déboucher vers une labellisation FFAB de type "brevet fédéral Handi Aïkido".

La mise en place d'un cursus complet comprendrait un "stage de base" (apports théoriques sur le handicap) et un "stage spécifique" (apports pédagogiques lors de mises en situation).

La finalisation de ce montage permettra d'évoquer la pertinence du coût de ces formations pour favoriser la participation des personnes volontaires, et intéressées par ces compétences, et assurer la pérennité de cette formation.

A savoir que, d'ores et déjà, plusieurs sources de financement sont possibles : en partie ou totalité par les clubs, ou avec une participation des ligues. Il est important d'insister auprès des ligues sur la nécessité de créer une Commission Handicap Régionale ; celle-ci pourra élaborer des projets éligibles à la demande de subvention CNDS, dans le cadre des objectifs de la Commission Nationale. ■

Une date pour la saison 2015-2016

La prochaine formation spécifique fédérale en Aïkido Handi se

déroulera à Toulouse, les 14 et 15 mai 2016, en principe, au CREPS de Toulouse, dans la Ligue Midi-Pyrénées.

Une inscription sera nécessaire à la réception du courriel fédéral envoyé trois mois avant le stage.

Nous espérons que vous répondrez nombreux à cette invitation de formation nationale spécifique handi.

L'onglet Handi sur le site FFAB est à consulter ; à terme, il sera actualisé par ses membres.

Vous pouvez également nous envoyer vos articles sur l'Aïkido Handi, ainsi que vos témoignages. Ils pourraient être positionnés sur le site fédéral, après échanges de la CHF au sein du Comité Directeur National. ■

La formation en images



Une information complémentaire

Un DVD pour les malentendants, réalisé par la Ligue Midi-Pyrénées, sera prochainement disponible : il traduit en signes des sourds ce qu'est l'Aïkido et pourra vous aider pour vos contacts avec les organismes s'occupant de ces handicaps. ■

Raymond SOLANO – Coordonnateur de la CHF
Magalie BOUSSAC, Eric HAVEZ
et Bertrand BIDAULT – Membres de la CHF
Marie-Christine VERNE et Jean-Pierre PIGEAU – CEN